N°06
MARS 2023

FORMATION

LES GEEKS DU BÂTIMENT Page 3

HABITAT

RÉHABILITATION RÉSIDENCE DENEUVILLE Page 3

EDITOH
www.terredopalehabitat.fr
Le trimestriel d'information des locataires de Terre d'Opale Habitat

La cérémonie des vœux

2 0 2 3

Page 2

ÉDITORIAL

Emmanuel AGIUS, Président de Terre d'Opale Habitat Page 2

Hans RYCKEBOER, Directeur Général de Terre d'Opale Habitat Page 2

ÉNERGIE/SOBRIÉTÉ

Mieux consommer, c'est déjà le début des économies !

Page 4

LABEL PRIMOPT'IMM

Autonomie résidentielle Page 5

CONCOURS

Halloween et Résidences en Lumières Page 6

PROXIMITÉ

Les Maisons des Services Page 7

RÉGLEMENTATION

Espaces communs des immeubles Page 8

Jeux concours

Durant chaque week-end des vacances scolaires de cette année 2023, jouez avec TOH et son partenaire le Nord Littoral pour gagner des cadeaux. Bravo à Mme Françoise Becquet qui a remporté 2 places VIP pour assister à la rencontre Lens-Monaco au Stade Bollaert !

Nous vous donnons rendez-vous aux prochaines vacances de Pâques, bonne chance à toutes et à tous !

www.terredopalehabitat.fr

La cérémonie des vœux 2023

Quelle ambiance, quel rythme lors de la cérémonie des vœux de TOH ! L'opportunité pour les collaborateurs internes, les partenaires et les locataires de célébrer les prémices d'une année remarquable. Une année exceptionnelle effectivement car 2023 sera jusqu'au 31 Décembre placée sous le signe du centenaire puisque TOH fêtera ses 100 ans le 24 Août prochain. Une belle longévité…

"Cette cérémonie des vœux 2023, comme le précisait au cours de son intervention Emmanuel AGIUS, Président de TOH, n'est pas une cérémonie comme les autres mais particulière puisque dédiée au centenaire, et avoir 100 ans, c'est avoir une légitimité sur son territoire". Propos confortés par le Directeur Général, Hans RYCKEBOER, en ces termes : "Assurément, si cette légitimité n'existait pas, TOH n'existerait pas. L'année sera riche, toutes nos actions, nos événements seront estampillés du sceau du centenaire et certains seront même créés spécialement à cet effet à l'attention de nos locataires".

Et puisque nous parlons des locataires de TOH, comment ne pas mettre en avant, remercier 100 résidents de TOH qui, de la plus belle des manières, ont participé à cette cérémonie en montant sur scène pour former le chiffre 100 et manifester leur joie à travers le jet de confettis au rythme des percussions de la troupe de musiciens tout aussi enchantée de participer à ce rendez-vous festif et convivial.

Mais avoir 100 ans, c'est aussi synonyme, gage de sérieux dans la gestion d'une entreprise avec l'envie de toujours s'améliorer au quotidien en apportant satisfaction et qualité dans ce que l'on entreprend. En ce sens, 2023 sera marquée par un nombre record de logements livrés avec pas moins de 230, sans oublier les opérations de renouvellement urbain et celles de réhabilitation/rénovation pour lesquelles pas moins de 80 millions d'Euros seront investis. Comme à l'accoutumée, TOH se donnera à 100% en 2023 pour apporter les meilleurs services à ses locataires : tout un programme !

Éditorial

Chère locataire, cher locataire,
La situation d'inflation que nous vivons actuellement nous préoccupe quotidiennement. L'augmentation des coûts de l'énergie est une réalité liée aux crises sanitaires et ukrainiennes qui ont porté les prix, notamment celui du gaz, au plus haut en 2022.
Dernièrement 800 des 12000 locataires de Terre d'Opale Habitat ont été destinataires de factures dont les montants sont inacceptables.
Il est impensable pour TOH que ces factures deviennent un frein à ce que chaque calaisien puisse se chauffer convenablement.
Ainsi, plusieurs dispositifs ont été mis en place :

- L'entreprise prestataire de chauffage s'engage à revoir et contrôler les logements où la température n'atteindrait pas les 19 degrés qui sont dus à chaque locataire ;
- Un conseiller de TOH dédié à l'orientation des familles vers les dispositifs d'aide existants ainsi qu'à l'étude de ces régularisations dans le détail ;
- Un effacement de dette de la régularisation de chauffage 2021/2022 à hauteur de 40% du montant global sans condition ni démarche préalables pour l'ensemble des locataires concernés ;
- L'étalement, sans aucune condition de ressource, permet d'échelonner ces régularisations sur 24 mois afin d'aider les personnes en difficultés à payer les factures énergétiques.

Vous le voyez, personne n'est oublié, personne n'est laissé de côté : à TOH, nous agissons partout et pour tous !

Emmanuel Agius
Président de Terre d'Opale Habitat

Éditorial

Bonjour à tous, quel plaisir de vous retrouver pour cette 6ème édition de votre journal Edi'TOH. J'espère que vos enfants ont bien profité des vacances de février. Les jours s'allongent et déjà nous pensons au printemps.

Pour commencer, je tiens à remercier les locataires qui ont participé et contribué à la réussite des vœux 2023 de Terre d'Opale Habitat, à la Cité Internationale de la Dentelle et de la Mode. D'ailleurs, j'en profite pour remercier plus largement, tous nos locataires qui nous sont fidèles!

Dans cette édition, vous découvrirez une action d'insertion portée par TOH, en faveur des jeunes, les Geeks du bâtiment. Nous vous parlerons du groupe Deneuville fraichement réhabilité, quel plaisir de voir des locataires satisfaits !

Nous vous parlerons également des maisons de services, de la répartition des frais de chauffage, mais aussi de sujets plus légers comme le concours Résidences en Lumière. Et enfin, pour terminer, j'ai souhaité mettre en avant le label Primopt'imm, au travers d'une interview de locataire.

Je vous souhaite une excellente lecture.

Hans RYCKEBOER
Directeur Général
de Terre d'Opale Habitat

Les Geeks du Bâtiment

Découvrir, se former sur les métiers du bâtiment et accéder à l'emploi !

Suite à un constat de Terre d'Opale Habitat, partagé avec de nombreuses entreprises du bâtiment, qui travaillent sur les chantiers des programmes neufs et des réhabilitations, en cours sur son patrimoine, le premier bailleur calaisien avait décelé un manque de main d'œuvre, lié à une problématique de recrutement, pour ses entreprises partenaires.

C'est la raison pour laquelle, l'AFPA de Calais, Terre d'Opale Habitat et Impala Avenir, ont décidé de coconstruire une formation, "Les Geeks du Bâtiment", sur notre territoire, pour pallier cette problématique. Terre d'Opale Habitat est investi dans l'insertion des jeunes et a régulièrement recours aux acteurs de l'insertion comme Pôle Emploi ou La Fabrique Défi, pour prendre des jeunes en immersion et pour certains les embaucher. Cette fois-ci, avec la Formation Les Geeks du Bâtiment, TOH va plus loin, en permettant à des jeunes de se former pour accéder à des métiers porteurs issus du bâtiment tels que ceux de plaquistes, électriciens, …

Ils sont actuellement 11 jeunes, volontaires, motivés et engagés dans cette nouvelle formation portée par l'Afpa, et soutenue par la Région Hauts-de-France, Grand Calais Terres et Mers, Impala et Manpower.
Une formation assez intense de 400 heures qui permettra à ces 11 jeunes en recherche d'apprentissage et d'emploi de prendre ou reprendre contact avec l'entreprise avec pour finalité une embauche pérenne dans un secteur qui recrute.
Débutée en fin d'année, cette action se poursuivra jusqu'en Mars suivie de trois semaines de pratique en entreprise. À suivre dans notre prochaine édition…

La Résidence Deneuville fait peau neuve !

Construite en 1952, la Résidence Deneuville (36 logements) a connu une véritable cure de jouvence à travers d'importants travaux de réhabilitation. L'occasion d'inaugurer la fin de chantier en présence de locataires comblés et dont le sourire s'affichait pleinement sur les visages.

Dans le but d'améliorer les performances énergétiques (la résidence est passée de l'étiquette DPE "F" à "C") et de donner une image plus dynamique et avenante à la résidence Deneuville, plusieurs thématiques ont été traitées et les travaux ont consisté :

- Au réaménagement des espaces verts aux entrées, installation de racks à vélos ;
- À la sécurisation des portails, amélioration des éclairages, création de box poubelles extérieurs ;
- Au renforcement des balcons et remplacement des gardes corps ;
- À une isolation complète du bâtiment (Toiture, isolation thermique extérieure des façades) ;
- Au remplacement des menuiseries extérieures, volets roulants pour les chambres ;
- Au remplacement des portes de caves (individuelles et collectives) ;
- À la rénovation des parties communes (Peintures, portes des logements, gaines techniques) ;
- Au remplacement des chaudières et radiateurs ;
- À la création de ventilation des logements, à la révision des portes des logements ;
- À la réfection électrique des logements ;
- À l'installation de panneaux d'information numériques connectés ;
- À l'intégration de technologies actuelles avec l'installation de candélabres solaires autonomes en énergie et de panneaux d'affichage numériques.

LE COÛT DU PROJET DE RÉNOVATION :

Le coût s'est élevé à 2 764 425€ pour TOH soit environ 77 000€ par logement.
Les travaux finalisés, cette opération est désormais labéllisée NF Habitat. Par cette certification, TOH s'engage durablement sur la qualité de ses logements.

Énergie/Sobriété

Mieux consommer, c'est déjà le début des économies !

Dans un contexte marqué par l'accélération du changement climatique et le conflit ukrainien, la transition énergétique de la France est plus que jamais la priorité. La France doit sortir de sa dépendance aux énergies fossiles et réduire de 20 % sa consommation d'énergie d'ici 2030.

Propriétaire ou locataire, personne n'est épargné et chacun d'entre nous est concerné… Cela suppose de transformer durablement nos habitudes et nos comportements. Mais comment faire ? TOH vous apporte quelques conseils en la matière.

Comme on doit tous faire des efforts afin de moins consommer et chacun à son niveau protéger la planète, voici quelques astuces à faire dans son quotidien à la fois pour une certaine sobriété mais aussi pour participer à une économie plus responsable :

- Éteignez les lumières et les appareils électriques lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Cela peut sembler évident, mais c'est l'un des moyens les plus simples de réduire votre consommation d'énergie.
- Optez pour des appareils électroménagers et électriques à haute efficacité énergétique. Ces appareils utilisent moins d'énergie pour fonctionner, ce qui signifie qu'ils coûteront moins cher à utiliser et qu'ils auront un impact moins important sur l'environnement.
- Utilisez des lumières LED au lieu des ampoules traditionnelles. Les LED consomment moins d'énergie et ont une durée de vie plus longue, ce qui signifie que vous aurez moins besoin de les remplacer.
- Utilisez des rideaux et des stores pour protéger votre maison ou votre appartement du soleil en été et pour retenir la chaleur en hiver.
- Faites attention à votre consommation d'eau. Utilisez des dispositifs de réduction de débit pour vos robinets et vos toilettes et n'oubliez pas de couper l'eau lorsque vous vous brossez les dents, lavez les mains ou que vous vous rasez.
- Faites attention à votre consommation de carburant en utilisant des moyens de transport alternatifs, tels que le vélo, les transports en commun ou le covoiturage, chaque fois que cela est possible.
- Privilégiez un habitat au diagnostic de performance énergétique (DPE) entre A et D et non les passoires énergétiques. La plupart des logements de TOH bénéficient de DPE situés entre A et D suite aux constructions neuves et aux nombreuses réhabilitations énergétiques entreprises et anticipées ces dernières années.

Répartiteur de frais de chauffage et démarches en cas de dysfonctionnement :

Plus de 85% des Français veulent payer leur facture de chauffage selon leur consommation. Afin de proposer la solution la plus adaptée en efficacité énergétique, Terre d'Opale Habitat a confié à la société Océa Smart Building l'installation de Répartiteurs de Frais de Chauffage (RFC) et d'un portail résident pour les locataires de Terre d'Opale Habitat.

Un répartiteur de chauffage est un boîtier électronique qui se fixe sur les radiateurs et permet de mesurer la consommation de chacun. Placés sur chaque radiateur, les répartiteurs possèdent deux sondes, l'une à l'arrière en contact avec le corps de chauffe, l'autre à l'avant qui mesure la température de la pièce. Le répartiteur intègre, de manière objective, dans le temps l'évolution de l'écart de température entre le radiateur et la pièce. La valeur utilisée pour calculer la consommation tient compte, en outre, de la puissance du radiateur.

Le RFC est ainsi un petit compteur installé sur chacun de vos radiateurs. Ces répartiteurs sont fixés, soit soudés, soit fixés avec un système d'attache sur le radiateur afin qu'ils ne se décrochent jamais et qu'ils mesurent en continue la quantité de chaleur émise par le chauffage. Ce répartiteur permet donc de déterminer la valeur de consommation de tous les radiateurs de votre logement.

À savoir : Si l'un des appareils est arraché, une alarme est immédiatement transmise à l'opérateur qui se doit d'intervenir. Toutefois veuillez prévenir les services de Terre d'opale Habitat afin de transmettre l'information à notre prestataire Océa. Chaque locataire bénéficie de son propre accès à une interface web simplifiée avec un identifiant et mot de passe fournis et propre à chaque locataire.

Pour accéder au portail :

- https://www.groupe-ocea.fr/formulaire-demande-douverture-portail-resident/
- Appuyez sur "J'ai déjà mes identifiants, je me connecte au portail résident"
- Entrez votre identifiant et mot de passe et ensuite accédez à votre portail.
- Votre identifiant est votre code client et votre mot de passe initial est votre code logement. Lors de votre première connexion, vous devez personnaliser vos identifiants.

Le but de ce portail :

- L'accès quotidien à votre consommation,
- Recevoir des alertes en cas de consommation anormale ou d'interruption de fonctionnement du répartiteur,

- Connaître, précisément, ce que vous avez consommé en chauffage,
- Payer exactement ce que vous avez consommé.

Pas d'inquiétude s'il n'y a pas de technicien qui intervient dans votre logement pour relever vos index, la relève se fait à distance, vous n'avez donc pas besoin d'être présent dans votre logement le jour de la relève.

Accompagnement par TOH de l'aide énergie

Dans un contexte de hausse générale des prix de l'énergie, certains de nos locataires dont les immeubles sont équipés de chaufferies collectives, ont dû faire face à une multiplication de leurs frais de chauffage par trois pour la saison 2021/2022.

En cause principalement, un bouclier tarifaire instauré tardivement par le gouvernement, et in fine, non adapté aux ressources de nos locataires.

Sensible à la question, le Directeur Général a donc proposé au Président de Terre d'Opale Habitat un accompagnement spécifique plus en adéquation avec les difficultés réelles de nos clients.

C'est pour ces raisons que Terre d'Opale Habitat a décidé d'accompagner l'ensemble de ses locataires équipés de chaufferie avec un effacement de dette de leur régularisation de chauffage 2021/2022 à hauteur de 40%.

Pour Terre d'Opale Habitat c'est un effort conséquent avec le déblocage d'une enveloppe exceptionnelle de 80 000 €.

Outre cette aide pour l'énergie, il est évident que les autres procédés d'accompagnement tels que les solutions de paiement à 24 mois restent inchangés. Les locataires concernés se verront contactés par les services de TOH afin de poursuivre les démarches amorcées.

JEUNES ACTIFS

Autonomie résidentielle avec le label Primopt'imm !

Accompagner les jeunes actifs vers une autonomie résidentielle sereine, telle est la caractéristique de Primopt'imm !

Terre d'Opale Habitat veut accompagner les jeunes actifs qui souhaitent se loger dans de bonnes conditions et avec un loyer modéré. Pour y prétendre, ces jeunes doivent justifier d'un salaire peu élevé et d'une situation professionnelle spécifique.

Avec la création de ce nouveau "Pack Habitat Jeunes", Terre d'Opale Habitat continue de mettre l'accent sur l'accompagnement des 18-25 ans qui souhaitent trouver un logement. Ces logements s'adressent à un public spécifique : au-delà de l'âge, le revenu ne doit pas être supérieur au smic et justifier d'une situation particulière ; un contrat d'apprentissage, une formation professionnelle ou un engagement dans le cadre d'un Service Civique.

Ce public bénéficiera d'un accueil privilégié, d'une aide aux démarches administratives diverses, d'une sensibilisation aux économies d'énergie, d'une exonération du dépôt de garantie ou encore d'une remise exceptionnelle…

Qui peut en bénéficier ?

Vous avez entre 18 et 25 ans, justifiez d'un salaire peu élevé et d'une situation professionnelle spécifique :

- un contrat d'apprentissage,
- une formation professionnelle ou
- un engagement dans le cadre d'un Service Civique

Pour en savoir plus :

Rendez-vous sur le site internet www.terredopalehabitat.fr et complétez le formulaire "Primopt'imm"

ou

Contactez notre référente label :

Manon EL MEKKI

Agence imm-HOP

Tél. : 03 21 46 04 80

104, Bd Jacquard

62100 Calais

Première bénéficiaire du label "Primopt'imm"

Interview

Âgée de 21 ans, Madame PAYAGE effectue un contrat d'insertion au sein de l'association Emmaüs et est suivie par la Fabrique Défi dans le cadre de la garantie jeune.
Avant cette première expérience de logement "accompagné", elle vivait chez ses parents, eux-mêmes locataires de Terre d'Opale Habitat.

Comment avez-vous découvert Primopt'imm ?

C'est ma référente de la Mission Locale qui m'en a parlé quand je lui ai expliqué ma situation et mon souhait de prendre mon autonomie. C'est elle qui m'a mise en contact avec les services de TOH.

Que pensez-vous de la mise en place de ce label ?

C'est plutôt cool pour les jeunes qui n'ont pas beaucoup de ressources. Je ne pensais pas avoir une proposition aussi intéressante.

En êtes-vous satisfaite ?

Je suis contente de mon logement, il est spacieux et lumineux. Le loyer est très attractif je n'aurais pas pu bénéficier de mieux ailleurs, l'accompagnement est un plus, cela me permettra d'être plus sereine dès lors que je rencontrerai un souci. Je n'ai pas eu l'occasion d'en parler car je n'ai pas forcément de personne autour de moi qui recherche un logement mais je le ferai si l'occasion se présentait car je suis vraiment enchantée d'avoir pu bénéficier de ce programme.

Cérémonies des récompenses

HALLOWEEN

Une petite réception conviviale s'est déroulée en Décembre dernier au siège de TOH pour la nomination des lauréats et la remise officielle des récompenses du concours de photos de déguisements dédié à Halloween et aux enfants des locataires.

20 participants (8 pour le Beau-Marais, 8 pour le Centre-Ville et 4 pour le Fort-Nieulay), ont joué le jeu, se sont grimés et déguisés des accoutrements les plus originaux et significatifs pour l'occasion. Le classement n'a donc pas été simple et les participants ont donné pas mal de fil à retordre au jury, composé de membres de la Commission Cadre de Vie, Vie Associative et Commerces de TOH, pour la notation.

Pour chaque secteur du patrimoine, les 3 meilleures photos se sont vues remettre un kit "pochette dessins" (11 lauréats au final en raison des ex aequo).

Au-delà de son aspect festif, l'objectif de cette action était de créer du lien social à travers ce concours. Chacun y a largement contribué !

D'autres actions de ce type, comme l'ont indiqué Emmanuel AGIUS et Hans RYCKEBOER, Président et Directeur Général de TOH, seront proposées au cours de l'année 2023 : TOH vous encourage d'ores et déjà à y participer.

Accompagnement au vieillissement des locataires de Terre d'Opale Habitat

Reconnue pour son engagement dans le cadre du logement social et ses innovations, Terre d'Opale Habitat souhaite aller plus loin en mettant en place une véritable politique d'accompagnement afin de permettre à ses locataires de "vieillir ensemble", en effet, 24 % du parc de Terre d'Opale Habitat est occupé par une population vieillissante de plus de 65 ans.

Plusieurs actions se sont mises en place depuis quelques années :

- Le label interne "Adapt'imm" pour le bien-être des séniors et des personnes en situation de handicap.
- L'opération "Bienvenue dans mon nouveau chez moi", en partenariat avec FACE Côte d'Opale qui permet aux séniors qui occupent des individuels trop grands et trop chers, de déménager dans des logements collectifs bien plus adaptés à leur budget.
- Des actions de veille de nos équipes de proximité : lors fortes chaleurs et dernièrement suite au COVID-19 en respectant les gestes barrières et l'intimité de nos locataires, nos agents s'assurent que les séniors ne souffrent pas d'isolement.

Depuis 2022, Terre d'Opale Habitat met en place une veille sociale auprès de ses locataires âgés avec l'aide des médiatrices de FACE Côte d'Opale. Des rendez-vous sont programmés au domicile de nos locataires/séniors et un échange permet de leur faire des propositions concrètes notamment pour :

- Lutter contre l'isolement en participant à des activités ludiques et des sorties ;
- Les aider dans les démarches administratives ;
- Effectuer un diagnostic du logement.

Le but est d'identifier les besoins et de répondre à leurs demandes. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.

RÉSIDENCES EN LUMIÈRES : DES ILLUMINATIONS, DE LA JOIE ET DE LA BONNE HUMEUR !

Chaque année, aux quatre coins de l'agglomération, à grands renforts de guirlandes et de figurines lumineuses, de nombreux locataires de TOH embellissent les façades de leur maison, leur balcon pour faire partager le rêve de Noël.

À l'approche des fêtes de fin d'année, il était effectivement apparu important d'apporter une note magique et féerique, de créer un temps de vie un peu différent et, de porter un autre regard sur notre ville.

Surfant sur cette belle idée, TOH a souhaité, avec les Membres de la commission Cadre de Vie, Vie Associative et Commerces, reconduire fin 2022 le concours "Résidences en Lumières" pour récompenser l'harmonie, l'originalité mais surtout l'investissement des locataires.

27 d'entre eux ont répondu présent à ce nouveau challenge et tous ont été récompensés fin Janvier au sein du Grand Salon de l'Hôtel de Ville de Calais par des cartes cadeaux d'une valeur de 15 à 75 €. Les 10 enfants ayant participé au concours de dessins ont, quant à eux, remporté des pochettes dessins personnalisées.

"En participant à Résidences en Lumières, vous donnez à la Ville, en illuminant balcons et façades de vos habitations, la meilleure preuve qu'à Calais et aux alentours, il fait bon vivre. Je vous en remercie car chacun a joué un rôle dans l'embellissement de notre ville tout en contribuant à son attractivité", soulignait Emmanuel AGIUS, Président de TOH.

Un bon moment passé, de jolies récompenses pour toutes et tous... Vivement l'édition 2023... On vous donne d'ores et déjà rendez-vous !

Les Maisons des Services

France services — On vous accueille ! PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Le Mercredi 12 Octobre 2022 ont été officiellement inaugurées les Maisons France Services de Calais, portées par FACE Côte d'Opale, en présence de Mme Véronique DEPREZ-BOUDIER, Sous-Préfète de Calais, de Mme Hélène GUY, Présidente de la structure et de M. Emmanuel AGIUS, Président de Terre d'Opale Habitat.

Labellisée depuis le 1er Avril 2022, FACE Côte d'Opale œuvre pour la mise en place de ce dispositif national au sein de ses locaux dans les quartiers prioritaires du Beau-Marais et du Fort-Nieulay.

Le label France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les locataires et plus largement pour tous les habitants des secteurs situés en quartiers prioritaires. Il vise à permettre à chacun de ces habitants quel que soit l'endroit où il vit, d'accéder aux mêmes services publics qu'ailleurs et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer les démarches du quotidien. En créant le label "France Services", l'État a établi des règles rigoureuses pour garantir partout un même niveau d'exigence et de qualité de services aux citoyens que notre partenaire FACE met en œuvre.

Ce guichet unique, qui permet d'accompagner sur les démarches de 9 partenaires de l'État, ainsi que de nombreux partenaires locaux, constitue un espace d'innovation. Terre d'Opale Habitat est ainsi le premier bailleur en France à avoir, avec le partenariat de FACE Calaisis, transformé ses propres agences en Quartiers Prioritaires, en maisons labellisées France Services. À l'initiative des acteurs locaux, France Services permet de créer un lieu de vie, qui propose une offre nouvelle de services culturels, sociaux, économiques ou éducatifs.

Parmi les partenaires, on compte La Poste, Pôle Emploi, La Caisse Nationale des Allocations Familiales, Caisse Nationale d'Assurance Maladie, Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Agirc Arrco, la Mutualité Sociale Agricole, les Ministères de l'Intérieur et de la Justice, la Direction Générale des Finances Publiques. Ces partenaires renseignent directement les agents présents dans les maisons des services et peuvent en appui organiser des permanences, des visioconférences, etc.

Lieux et horaires d'ouvertures :

Fort-Nieulay
274 rue d'Orléansville
62100 CALAIS
Tél. : 03 21 34 45 73

Beau-Marais
1, Avenue Guynemer
62100 CALAIS
Tél. : 09 80 54 35 78

Du Lundi au Vendredi
de 9h.00 à 12h.00
et de 14h.00 à 16h.30

Des rendez-vous sont possibles en dehors de ces horaires.

- Tout d'abord, avec la présence d'un service public au cœur de chaque QPV, chaque locataire de ces secteurs accède à l'ensemble de services administratifs habituellement situés, pour la plupart, en centre-ville (CPAM, CAF, ...). Le service est adapté et personnalisé pour apporter une réponse aux besoins des locataires et des habitants du quartier de manière plus générale par la présence physique d'au moins deux agents d'accueil formés pour accompagner les usagers dans leurs démarches.
- Le label France Services implique un niveau de qualité garanti et similaire quels que soit la maison France Services grâce à une formation commune et continue pour tous les agents et à des outils numériques spécifiquement développés pour répondre aux besoins des usagers ;
- Le lieu d'accueil est convivial et modernise la vision des agences mais aussi des guichets de services publics en donnant accès, au-delà des formalités administratives, à une gamme élargie de services (accompagnement social, offres éducatives, gestion budgétaire, lutte contre la précarité énergétique, etc...) ;
- Face Calaisis assure également toutes les missions dévolues à l'accueil logement de la même façon que le siège de Terre d'Opale Habitat. L'association exploite en plus les potentialités du numérique tout en formant les personnes éloignées des usages de l'Internet.
- Face propose également de multiples services supplémentaires tels que l'accompagnement au vieillissement, l'aide à la mobilité des demandeurs d'emploi, la ressourcerie.

Réglementation

Sur l'occupation illégale des parties communes et conséquences des dépôts sauvages d'encombrants dans les parties communes des immeubles.

Terre d'Opale Habitat constate très régulièrement des attroupements dans les espaces communs des immeubles. Les individus ne sont pas forcément locataires des immeubles mais parviennent à y pénétrer, soit en dégradant la porte d'entrée, soit en sonnant aux interphones jusqu'à ce qu'un habitant leur ouvre la porte.

Tout attroupement dans les halls d'immeubles, les escaliers, les paliers ou les caves constitue un délit. Terre d'Opale Habitat est d'ailleurs régulièrement contraint de déposer des plaintes concernant ces faits.

En effet, le fait d'occuper en réunion les espaces communs d'immeubles collectifs d'habitation en empêchant délibérément l'accès ou la libre circulation des personnes ou le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et de sûreté est puni de deux mois d'emprisonnement et de 3 750 € d'amende. Lorsque cette infraction est accompagnée de voies de fait ou de menaces, de quelque nature que ce soit, elle est punie de six mois d'emprisonnement et de 7 500 euros d'amende (article L272-4 du code de la sécurité intérieure).

Les occupations abusives des parties communes et notamment des halls d'entrée créent des nuisances sonores, des dégradations et des saletés dans les espaces communs des immeubles. Le coût du nettoyage supplémentaire réalisé par Terre d'Opale Habitat peut être répercuté sur les charges locatives. C'est pourquoi, il est demandé aux habitants la plus grande vigilance en fermant correctement les portes des immeubles et en appelant les forces de l'ordre en cas d'attroupements afin de procéder aux évictions nécessaires.

Ne pas jeter sur la voie publique • Imprimé sur papier recyclé

Le journal "ÉDITOH" est édité par Terre d'Opale Habitat • Directeur de la Publication : Hans RYCKEBOER • Rédaction et photos : Jérémy MILLIEN • Conception graphique : Pierre Carèje • Impression : www.carejeimprimeurs.fr • Dépôt Légal : 3e trimestre 2022 • ISSN en cours